

PLIEZ SUIVANT LES POINTILLÉS

PLIEZ SUIVANT LES POINTILLÉS

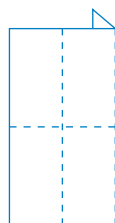
PLIEZ SUIVANT LES POINTILLÉS

Pour remettre vos envois RD à La Poste :

- 1 Placez vos envois RD dans des sacs/bacs distincts, séparés de votre courrier ordinaire. N'oubliez pas de séparer vos envois PRIOR et Non PRIOR et de les placer dans des sacs/bacs distincts. Attention : le poids total (envois RD + courrier ordinaire) ne peut dépasser 270 kg par dépôt.
- 2 À gauche de cette page (dans le "damier"), indiquez votre **numéro d'autorisation**, le **nombre total de sacs/bacs**, ainsi que le **numéro de chaque sac/bac**. Pour ce total, vous devez uniquement tenir compte des envois RD et non du courrier ordinaire. Le nombre d'étiquettes dont vous avez besoin est donc identique au nombre de sacs /bacs d'envois RD !

Par exemple, si vous avez 6 sacs d'envois RD, inscrivez 1/6 pour le premier sac, 2/6 pour le deuxième sac et ainsi de suite.
- 3 Attachez cette page à chaque sac/bac RD. Pour ce faire, vous pliez la page selon les lignes en pointillé, en veillant toutefois à ce que votre n° d'autorisation (dans la zone "damier") soit bien lisible.
- 4 Indiquez si les envois sont PRIOR et Non PRIOR (Biffez la mention inutile).
- 5 Insérez votre autorisation de dépôt dans le premier sac/bac (dans l'exemple ci-dessus, il s'agit donc du sac 1/6).
- 6 Déposez vos sacs/bacs au lieu et au moment convenus dans votre contrat d'Enlèvement à Domicile.

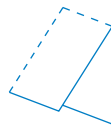
A



B



C



D

